

Il était une fois ... Le Monastère des Ursulines de Mérici

L'avènement du Monastère des Ursulines de Mérici a un lien étroit avec l'histoire de l'École normale Laval. Cette dernière voit le jour le 11 septembre 1857 et ouvre ses portes au Vieux-Château¹ pour la section masculine et au Monastère des Ursulines de Québec pour la section féminine. Le but premier de cette institution est la formation des futurs enseignants et enseignantes laïcs. Dès 1914, les autorités ecclésiastiques considèrent que l'espace pour les normaliennes au Monastère des Ursulines commence à être restreint. Le cardinal Louis-Nazaire Bégin suggère alors une construction sur le terrain de l'ancienne Maison Marchmount. Cette propriété, acquise le 21 septembre 1901 par les Ursulines, a reçu le nom de Mérici en l'honneur d'Angèle Merici, fondatrice de la communauté des Ursulines. Toutefois, la guerre et d'autres



difficultés reportent à plus tard le projet. C'est en 1928 que les Ursulines prennent le devant et décident de construire un nouvel édifice et choisissent la partie de Mérici située entre le bocage et le parc des Champs de bataille comme futur site pour le Monastère des Ursulines de Mérici et pour la nouvelle succursale de la section féminine de l'École normale Laval. Seize religieuses quitteront le Monastère des Ursulines de Québec pour former la Communauté du Monastère de Mérici.

1957. Le Monastère de Québec et de Mérici. Album-souvenir, centenaire de l'École normale Laval, 1857-1957, p. 51. Fonds d'archives de la Maison générale, III-B-5.5-1.

Sise au 755, chemin Saint-Louis de la ville de Québec la nouvelle institution ouvre ses portes le 3 septembre 1930 et reçoit 138 pensionnaires. C'est toutefois au mois de juin 1931 que l'inauguration officielle a lieu. Avec les années, les Ursulines ajouteront le cours secondaire tandis que la 10^e et la 11^e années seront considérées comme cours préparatoire à l'École normale pendant quelques années. En 1957, seule la 11^e année sera considérée comme préparatoire et en 1960 elle fera partie intégrante du cours secondaire. Les Ursulines accueilleront les premières externes en 1955.



[196-]. Monastère des Ursulines de Mérici. Fonds photographiques de la Maison générale, III-A-31.1-6-11

Les deux écoles sont sous l'autorité du même principal mais la section féminine est régie à l'interne par une directrice religieuse. Les cours sont normalement donnés par les professeurs nommés par l'École normale Laval. Néanmoins, certains cours sont prodigués par les Ursulines. Après avoir passé plus de cent ans sous la même autorité, c'est en 1958 que les deux Écoles normales Laval (garçons et filles) se séparent. L'École normale Laval de Mérici sera dorénavant

¹ L'École normale Laval était installée dans l'ancien Château Saint-Louis qu'on appelait le Vieux-Château. Ce dernier sera cédé en 1892 à la compagnie du Pacifique Canadien qui le démolira et y construira l'actuel Château Frontenac.

une institution indépendante avec comme principal, Mgr Lucien Savard, p.d., nommé par le Département de l'Instruction publique.

Les années 1960 voient l'institution se transformer à plusieurs reprises. Le 28 juin 1961, le Département de l'Instruction publique donne la reconnaissance officielle comme École secondaire indépendante sous le nom d'École secondaire Mérici. L'année 1962 est une année difficile pour l'institution. En effet, le 28 mars, les Ursulines annoncent la fermeture de l'École normale pour des raisons financières. Elles veulent la réorienter pour en faire un pensionnat de



jeunes garçons. Toutefois, le 15 juin de la même année, le Département de l'Instruction publique offre de conclure une entente afin que l'École normale continue son œuvre. Pour la première fois, une ursuline, Mère Saint-Raymond (Marie-Rose) Sauvageau, o.s.u., est nommée principale. Malheureusement, le cours secondaire est aboli par manque de personnel mais le cours primaire demeure pour les filles et les garçons.

En 1963, le nombre de normaliennes augmente sensiblement tandis que les élèves du primaire sont admises seulement à partir de la 3^e année. Au mois de septembre 1966, le Collège des Ursulines de Québec situé dans les murs du Monastère des Ursulines de Québec se transporte à Mérici. Cela signifie également la fermeture du cours primaire. C'est donc dire que l'année scolaire 1967-1968, seule l'École Normale demeure à Mérici avec ses 383 élèves. Toutefois, pour la première fois, la clientèle étudiante est mixte. Dès l'année scolaire 1968-1969, le nombre d'élèves augmente considérablement dont 100 garçons sur les 500 élèves.

[196-]. Prospectus de l'École normale Laval de Mérici, Fonds d'archives de la Maison générale, III-A-5.5-18.

Avec l'arrivée du Ministère de l'Éducation et la refonte du système de l'éducation la Formation des Maîtres sera donnée dans les universités. Les Ursulines, voyant ce vent de changement, reçoit au mois de septembre 1969 les premiers étudiants et étudiantes pour le programme du Collège d'enseignement général et professionnel (C.E.G.E.P.) Ceux et celles qui suivent le Brevet A pourront le poursuivre jusqu'à la fermeture de l'École normale Laval de Mérici soit à la fin de l'année scolaire 1971-1972. Mérici fut la dernière École normale à fermer ses portes parmi celles de la Province de Québec.

C'est en 1970, que cet établissement prend officiellement le nom de Collège Mérici. En plus d'offrir les cours pré-universitaires, ce collège offre des techniques diversifiées telles que celles d'éducation spécialisée (1971), de tourisme (1985), de recherche, enquête et sondage (1986), de gestion hôtelière (1990) et de restauration (1997). De plus, il prend de l'expansion en s'ouvrant vers l'international (1997) ainsi qu'avec l'ouverture d'un centre de formation à Gatineau (1998) et un autre au Maroc (2000).

Le bâtiment verra également des transformations physiques avec l'arrivée de nouvelles ailes dont l'aile Marie-de-l'Incarnation qui abrite la bibliothèque en 1955, le complexe résidentiel des élèves en 1990 et le pavillon Marie-Rose-Sauvageau en 1995.

Durant les années 80, les Ursulines commencent à songer, sans succès, à différentes formules afin d'assurer la présence des religieuses sur place à long terme. Les effectifs religieux diminuant, il est suggéré en 1995, de considérer la possibilité de quitter les lieux et de procéder à

une relève institutionnelle. Il faudra plus de 5 ans avant que la communauté transfère le collège à la Corporation Collège Mérici, un organisme à but non lucratif.

Plus de 160 religieuses ont œuvré à Mérici durant ses 72 ans d'existence sous la responsabilité des Ursulines. Pendant cette période, deux autres groupes d'ursulines se sont ajoutées sans toutefois égaler la longévité de la communauté d'origine : la Communauté de Béthanie de 1972 à 1976 ainsi que la Communauté Notre-Dame-du-Sacré-Cœur de 1972 à 1987. C'est au mois de septembre 2002 que les Ursulines quittent définitivement les locaux du Monastère de Mérici pour laisser la place à d'autres activités du Collège. Toutefois, l'œuvre éducative et les valeurs des descendantes d'Angèle Mérici se poursuivent entre les murs de ce qui fut autrefois le Monastère des Ursulines de Mérici.



[199-]. Vue aérienne du Monastère de Mérici et de ses ailes. Prospectus du Collège Mérici, p. 4. Fonds d'archives de la Maison générale. III-B-5.7-62.

Jeanne D'Arc Boissonneault
Archiviste
Maison générale
Maison provinciale du Québec

Juin 2011